

Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

Contribution de Marie-Anne Barbat-Layani
Directrice générale de la Fédération Bancaire Française

*Session 10 – Finance : arme de destruction massive ou bras armé des Etats ?
Samedi 2 juillet 2016*

Ni arme de destruction massive, ni bras armé des Etats, la banque de financement et d'investissement est une industrie stratégique et un enjeu de souveraineté économique¹

Achévé de rédiger le 20 juin 2016

L'utilité de la banque de financement et d'investissement (BFI) est mal comprise. Elle est pourtant décisive pour le développement des économies. La BFI n'est ni un « voile », ni une sphère virtuelle, autonome et déconnectée de la vie des entreprises. Elle est, au contraire, un atout puissant pour le développement économique et un enjeu de souveraineté pour les Etats. La BFI joue, en effet, un rôle utile et fondamental dans le financement et la couverture des risques des entreprises, des infrastructures, comme du secteur public. Ce rôle est appelé à croître, du fait de l'évolution du financement des économies vers un modèle américain donnant plus de place aux marchés financiers. Le modèle bancaire français universel, qui sait associer, au service de ses clients, les savoir-faire de la banque de détail et les techniques les plus pointues de la BFI, dispose d'atouts exceptionnels pour donner à la France un avantage compétitif dans ce domaine. A condition que l'on ne se trompe pas sur les multiples réglementations en cours : celles-ci doivent garantir l'efficacité et la sécurité des marchés de financement, sans créer de distorsions de concurrence, en maintenant la taille critique nécessaire des BFI françaises et européennes, et en favorisant leur compétitivité.

Un système financier efficace bénéficie à la croissance économique. Schumpeter considérait en effet que l'entrepreneur et le banquier étaient deux acteurs complémentaires du processus d'innovation.² La littérature académique assigne plusieurs fonctions à la finance : celle-ci permet de mettre l'épargne en commun par le biais de la diversification et de la gestion des risques, de faciliter l'échange de biens et services grâce à la réduction des coûts de transaction, d'améliorer la répartition du capital, et d'augmenter la propension des investisseurs à financer de nouveaux projets.³

La compétitivité et l'attractivité de l'industrie financière, dans un contexte européen et international de plus en plus concurrentiel, constituent un enjeu essentiel de souveraineté économique d'un pays. Avec des acteurs – qu'ils soient banquiers, assureurs ou gestionnaires d'actifs – figurant dans le palmarès des classements internationaux, et des centres de décision majeurs en France, la finance constitue une industrie stratégique dans notre pays. Avec 4,5%

¹ A l'heure de la rédaction de cette note, l'issue du référendum sur l'avenir de la Grande-Bretagne au sein de l'Union européenne n'est pas connue, avec des conséquences potentiellement lourdes sur l'intégrité de l'Europe, l'économie et les marchés.

² Schumpeter, Joseph Alois (1912), « Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung ». *Dunker & Humblot*, Leipzig. « The Theory of Economic Development » traduit par R. Opie. *Harvard University Press*, Cambridge, MA, 1934.

³ Levine, Ross (2005), « Finance and Growth : Theory and Evidence », chapitre 12, dans : Philippe Aghion et Steven Durlauf, *Handbook of Economic Growth*.

du PIB et 5,3% de l'emploi salarié privé français⁴, l'Etat ne peut pas être indifférent à son développement.

Quatre des neuf plus grandes banques de la zone euro sont en France : peu de secteurs économiques sont dans une telle situation. Elles produisent l'ensemble des services financiers dont ont besoin les agents économiques. Le dynamisme et la bonne qualité du financement que les banques rendent possibles ont d'ailleurs été soulignés par l'OCDE qui en fait même l'un des six principaux atouts de l'économie de notre pays.⁵

Modèle économique original du secteur bancaire français, la banque universelle regroupe au sein d'une même institution la palette complète des métiers bancaires. Les banques de financement et d'investissement, qui représentent 18% du produit net⁶ des grands groupes bancaires français⁷, jouent un rôle décisif dans l'économie française. Elles proposent aux entreprises des solutions de financement et un accès global aux marchés dans des conditions de concurrence favorables. Ceci est d'autant plus important que, sous l'effet de la réglementation bancaire, le mix de financement donne de plus en plus de place au marché : la proportion du crédit bancaire par rapport au financement par le marché est aujourd'hui de 61% / 39% pour les entreprises françaises, contre 70% / 30% fin 2009.⁸ Dans le domaine des infrastructures, les BFI sont incontournables pour les financements de projets. Elles portent les grands financements export. Les BFI ont aussi un rôle clé dans le financement de la dette publique : elles font partie des principaux détenteurs résidents de la dette publique française et sont surtout les interlocuteurs des agences de la dette pour placer leurs titres.⁹ En transmettant en continu des prix à l'achat et à la vente, à leur clientèle ou à l'ensemble du marché, les BFI assurent la liquidité de tous les outils de financement des Etats et des entreprises via la « tenue de marché » (*market making*).

Disposer de BFI compétitives, résilientes, capables de recycler efficacement, sur tout le territoire, l'épargne abondante (qui est l'une des principales matières premières française et européenne)¹⁰, est donc une nécessité absolue pour le financement et la croissance de l'économie.¹¹ Compte tenu de leurs activités, la taille de ces banques est un élément essentiel, si l'on veut conserver des financements ambitieux. Mais, pénalisées par les règles prudentielles actuelles et à venir et confrontées à des taux historiquement et durablement bas, et surtout négatifs, les BFI de l'après-crise ne sont plus celles du début des années 2000. C'est particulièrement vrai en Europe. La rentabilité des grands groupes bancaires français a baissé par rapport à leurs niveaux d'avant la crise : rapporté aux capitaux propres, le résultat net des principales banques françaises s'élève à 6,7% en 2015, contre 15% avant la crise¹², notamment sous l'effet de l'augmentation des fonds propres (le ratio de solvabilité des banques françaises a doublé entre 2007 et 2015, passant de 6% à 12%¹³).

Les BFI européennes reculent face à leurs concurrentes américaines sur leur propre territoire. Une récente étude du think-tank Bruegel¹⁴ montre, qu'en l'espace de dix ans, les BFI européennes ont perdu pratiquement dix points de parts de marché, pour atteindre 46% de leur marché domestique à fin 2015, au bénéfice quasi-exclusif de leurs homologues

⁴ Insee.

⁵ « France 2015 », *Etudes économiques de l'OCDE*, OCDE, mars 2015.

⁶ Le produit net bancaire est la somme des revenus qu'une banque dégage dans le cadre de son exploitation.

⁷ « La situation des grands groupes bancaires français à fin 2015 », ACPR, *Analyses et Synthèses* n° 63, mai 2016.

⁸ Banque de France, avril 2016.

⁹ Agence France Trésor, *Détention des titres de la dette négociable de l'Etat par groupe de porteurs au quatrième trimestre 2015*, 31 mars 2016.

¹⁰ Le taux d'épargne des ménages est de 15,9% au 4^{ème} trimestre 2015, d'après la Banque de France.

¹¹ Un film sur l'utilité des BFI, s'appuyant sur les témoignages de clients (Showroom Privé, Engie, Axérial, Airbus et la région Ile-de-France) est disponible sur le site www.fbf.fr.

¹² « La situation des grands groupes bancaires français à fin 2015 », ACPR, *Analyses et Synthèses* n° 63, mai 2016. La rentabilité des fonds propres des banques américaines s'élève à 8,4% en 2015.

¹³ Banque de France, *Lettre introductive au Rapport annuel*, 18 mai 2016.

¹⁴ « The United States Dominates Global Investment Banking : Does It Matter For Europe ? », *Brugel Policy Contribution* n° 6, mars 2016.

américaines, dont la part de marché passe de 37% à 45% sur la même période. Alors que la crise financière a trouvé son origine dans la faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008, les fusions bancaires intervenues depuis outre-Atlantique ont donné naissance à des BFI géantes, disposant de la taille critique nécessaire pour porter de gros financements, et qui partent à l'assaut de l'Europe. Dans le même temps, les nouvelles réglementations bancaires les favorisent, puisque ces géants bancaires peuvent délester leurs bilans de pans entiers d'activité grâce à la titrisation, largement soutenue par les pouvoirs publics aux Etats-Unis via les agences Freddie Mae et Fannie Mae, sans équivalent en Europe. Cette compétition réglementaire, et ses conséquences sur les circuits de financement et leur localisation, est souvent mal comprise. Elle est pourtant bien réelle. Conséquence : le Top 10 des BFI mondiales est dominé par les banques américaines.¹⁵

Ainsi, les BFI sont amenées à se réinventer. Les nouvelles réglementations prudentielles ont rendu leurs activités plus coûteuses en fonds propres, alors qu'elles sont par ailleurs confrontées à la transformation digitale. Face à cette hausse de coûts, les BFI restructurent et réorganisent leurs activités. Elles se sont en partie recentrées sur leurs marchés domestiques. Plusieurs grands établissements bancaires ont été ainsi contraints d'annoncer des suppressions de postes. Les économies passent aussi par l'industrialisation des métiers, le passage d'activités de marchés de gré à gré vers l'électronique et le traitement des plateformes centralisées, une évolution du *business model* du fait de la pression exercée sur les bilans (passage du modèle *originate to hold* au modèle *originate to distribute*¹⁶), des sorties de géographie ou de métiers non stratégiques. Comme dans la banque de détail, le digital constitue une opportunité pour les BFI de renouveler leur modèle : elles nouent ainsi de nombreux partenariats, acquièrent des FinTechs, et achètent des plateformes électroniques de négociation...

La France ne le sait pas toujours, mais elle dispose d'un atout majeur avec plusieurs établissements comptant parmi les banques européennes les plus actives sur les marchés prêts à relever le défi européen de l'Union des marchés de capitaux. Il faut veiller à préserver leur rôle, notamment en ce qui concerne la tenue de marché, qui doit pouvoir continuer à se faire dans des conditions économiquement viables. Il faut, enfin, ne pas mettre en œuvre des projets réglementaires ou fiscaux, ni au niveau national, ni au niveau européen, qui créeraient des distorsions de concurrence au détriment des acteurs européens.

Secteur stratégique, l'industrie du financement est à la croisée des chemins. Son environnement réglementaire, fiscal, concurrentiel et technologique en façonne les futurs contours. Sachons garder, en France et en Europe continentale, un secteur bancaire compétitif et innovant. Il en va de l'avenir de notre économie et de l'indépendance de son financement.

¹⁵ Thomson Reuters, *Global Investment Banking Review*, 1^{er} trimestre 2016. Trois banques européennes font partie de ce classement.

¹⁶ Le modèle *originate to hold* consiste à conserver au bilan les prêts consentis. Le modèle *originate to distribute* consiste à émettre des créances puis les revendre et ainsi les sortir du bilan.

Une incohérence entre la politique monétaire et la supervision dans la zone euro

